Compte rendu du Conseil Municipal du 18 septembre 2020



<u>Présents</u>: Jacques SERVAT, Nejma BEUSTE, Richard FARAMOND, Marie-Dominique ANDREU-DOUGNAC, Richard DE MERITENS, Katia FAUP, Séverine LELEU, Christian DELBOSC,

Xavier DENAT, Marie-Claire ROCHA, Koris DARROU, Caroline BOTELHO, Jean-Claude ESCASSUT. Anthony Brillot.

Absent excusé: Julien PUJOL, procuration à Nejma BEUSTE

Secrétaire de séance : Séverine LELEU

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- 1- Informations par Mr le Maire
- 2- Adoption du procès verbal de la séance du 30 juillet 2020
- 3- Subventions aux associations
- 4- Décision modificatrice n°1/2020
- 5- Demande DETR complémentaire « Projet implantation de l'orgue église d'Oust »
- 6- Demande de location parcelles communales Madame Houzard
- 7- Questions diverses.

1- Informations par Mr le Maire

- Marie-Dominique ANDREU et Mr le Maire informent les membres qu'une rencontre a eu lieu avec les représentants du CARV, suite à la décision du conseil municipal de mettre fin à la convention de mise à disposition des locaux à cette association à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les représentants du CARV ont fait part de leur demande de prolongation de cette convention jusqu'au 30 juin 2021.

La demande de prolongation est motivée par :

- La difficulté que pourraient rencontrer les intervenant qui assurent les ateliers quant à la continuité de leurs ateliers jusqu'à la fin de la saison (juin 2021)
- Une problématique d'assurance des intervenants, ces derniers étant assurés dans le cadre de leurs ateliers par l'association du CARV.

Les représentants du CARV ont également évoqué que certains matériels nécessaires au déroulement des activités appartiennent à l'association, qu'en sera-t-il si la commune reprend la gestion des ateliers.

Réponse des membres du conseil Municipal :

- Il est rappelé que la commune s'engage à assurer la continuité des ateliers. Les intervenants sont invités à se rapprocher de Monsieur le Maire dans ce sens.
- Concernant l'assurance, il sera demandé à chaque intervenant de fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.

Les intervenants qui pourraient rencontrer des difficultés sont également invités à se rapprocher de la commune.

La commune fera le point sur le matériel appartenant à l'association, et si nécessaire, propose de faire l'acquisition du matériel en lien avec les besoins des intervenants.

Par ailleurs, les membres du conseil municipal font part de leur incompréhension vis-à-vis des annonces (affichages, pétition), mentionnant que la commune était à l'origine de la mort de l'association.

Comme évoqué à plusieurs reprises, la gestion du bâtiment communal ne met pas en danger les activités existantes.

La gestion de ce bâtiment par la commune n'engendre aucunement la dissolution de l'association.

Les membres du CARV sont vivement invités à continuer à proposer à la commune tout évènement / manifestation culturelle et artistique, et ne manquera pas de les accompagner dans ce sens.

Monsieur le Maire demande si les membres du conseil souhaitent rajouter à l'ordre du jour la demande de prolongation de convention.

La position du Conseil reste inchangée sur l'arrêt de la Convention au 31/12/2020.

-Conflit de voisinage à Roume : impossible de vendre la parcelle demandée à Mme GONOT MARIE et son compagnon car un chemin communal la traverse.

Monsieur Escassut informe les membres qu'il a participé à la journée d'information organisée par le PNR. Plusieurs sites ont été visités, dont la Ressourcerie à Oust.

- -La commune est en lien avec les services du PNR pour s'engager à nouveau dans la démarche Bourg Centre, notamment pour la réhabilitation du centre du Valier démarche amorcée lors du mandat précédent, mais pour laquelle la commune avait rencontré des difficultés d'accompagnement).
- Véhicules Epave sur le terrain de Mme Allenne : La commune a repris contact avec le PNR a ce sujet pour relancer les démarches d'enlèvement de ces véhicules.
- Eclairage Public : la demande de changement de l'éclairage (passage au LED) est en cours. La commune est en attente des modèles d'éclairage. Le dossier sera soumis au conseil pour le choix.
- Les travaux de réfection de la route de Miramont sont achevés. La route est élargie, ce qui permettra le croisement de véhicules à certains endroits.
- Voirie : demande de Mme Tchirscke pour revoir la piste au bout d'Anilac.
- Concernant les toilettes publiques à Vic, le dossier avance mais retardé par les Bâtiments de France qui impose des modifications.

tcole:

- Retour des plans pour le préau de l'école, le projet avance.
- Les effectifs de la maternelle sont vraiment importants cette année, 30-31 enfants, avec une charge de travail importante.
- La Communauté de communes a confié à l'association Loisirs Education Citoyenneté la gestion du périscolaire.
- Acquisition de 2 ordinateurs : un pour l'ALAE et un à la Mairie et d'un vidéoprojecteur.
- Achat d'une remorque car l'autre était trop abîmée, projet de vendre l'ancienne remorque comme simple plateau.
- Les Rites nous proposent un partenariat pour l'année prochaine.
- Un agent de la Commune, adjoint technique est conventionné pour intervenir avec les Pompiers.
- Un Bureau d'étude va nous accompagner pour la zone de Roquemaurel/Vival, aménagement de l'entrée/sortie.

2- Adoption du PV de la séance du 30 juillet 2020

15 voix Pour, voté à l'unanimité (procuration de Julien Pujol à Nejma BEUSTE).

3- Subventions aux Associations

<u>CARV</u>: demande 2000 €, en 2019 octroi de 1300 €, pour 2020 les membres de la Commission rencontreront l'Association pour savoir pourquoi une augmentation de la demande alors que l'association présente un budget excédentaire d'environ 5 000 €.

Les mignardises : 500 € validé comme chaque année.

Ski Club: demande libre, en 2019 octroi de 200 €, pour 2020 nous validons 200 €

Ecole de musique de St-Girons : demande libre, en 2019 octroi de 200 €, pour 2020 nous validons 200 €.

Omnibus Salatois: demande 100 €, en 2019 octroi de 50 €, pour 2020 nous validons 100 €.

Tradadous: demande 500 €, en 2019 pas de demande, pour 2020 nous validons 500 €.

<u>La Transhumance</u>: demande 500 €, pas de prestation cette année, nous ne validons pas.

<u>Fitness en Couserans</u>: demande 450 €, pas de demande en 2019, pour 2020 les membres de la Commission rencontreront l'Association pour connaître le fonctionnement associatif.

Association ST-Philippe: demande 150 €, en 2019 octroi de 150 €, pour 2020 nous validons 500 €.

<u>USHS</u>: demande 1200 €, en 2019 octroi de 1000 €, après discussion sur une validation à 1200 € nous procédons au vote

11 voix pour augmenter à 1200 € et 4 voix pour le maintien à 1000 € pour 2020 nous validons donc 1 200 €.

<u>Civam Bio</u>: demande 150 €, en 2019 octroi de 150 €, pour 2020 nous validons 150 €.

<u>Fondation de Vic pour la Création du Site Internet</u> : demande 500 €, en 2019 pas de demande, pour 2020 nous validons 500 €.

Oust animations : demande /00 €, en 2019 octroi de 500 €, pour 2020 nous validons 500 €.

L'Ensemble des subventions ont été votées pour un budget de 4000 €

Les demandes de subventions non transmises feront l'objet d'une étude lors d'un prochain conseil.

14 voix Pour, 1 abstention

4- Décision modificative n°1/2020

Point annulé

5- Demande de DETR complémentaire « Projet implantation de l'orgue église de Vic »

Le montant pour la balustrade s'élève à 7319€

Il faut modifier les barreaux de la balustrade mais le devis est en attente, nous votons la demande pour avancer le dossier.

15 voix Pour, voté à l'unanimité (procuration de Julien Pujol à Nejma BEUSTE).

6- Demande de location parcelles communales Madame Houzard

Monsieur le Maire rappelle que la demande de location de parcelles communale en vue d'une utilisation agricole avait été transmise par Mme Houzard, et présentée au conseil.

Les agriculteurs de la commune ont été informés de la possibilité de louer ces parcelles.

Un agriculteur s'est positionné sur une parcelle.

Il propose la location des parcelles restantes à Mme Houzard soit :

DETAIL PARCELLAIRE

Section	N° parcelle	Adresse	Surface
Х	255	Souleilla	3314
Υ	373	Las gouttos	17706
Υ	375	Las gouttos	31256
Υ	376	Rabe	18146
Υ	377	Praderot	17427
Υ	378	Praderot	29118
Υ	379	plagnaou	49802
Υ	389	Coumo del cassé	18202
Υ	443	percaing	10785
Υ	444	percaing	15022
Υ	445	percaing	1435
Z	855	La bouyche	6551
		TOTAL SURFACE	218764

15 voix Pour, voté à l'unanimité (procuration de Julien Pujol à Nejma BEUSTE).

7- Renouvellement du Bail de la boulangerie

Le montant annuel est de 1268 Euros, soit un loyer mensuel de 105.66 €

Proposition de renouvellement pour 9 ans.

15 voix Pour, voté à l'unanimité (procuration de Julien Pujol à Nejma BEUSTE).

8- Proposition de coupe de bois par l'ONF Parcelle n°17

1000 m3 sur 14 hectares.

La délibération est proposée pour faire marteler la coupe.

Le bois étant de très bonne qualité, nous mettons en attente les modalités de vente.

15 voix Pour, voté à l'unanimité (procuration de Julien Pujol à Nejma BEUSTE).

9- Questions diverses

L'appartement du Valier est loué à Mme IZBICKI Zoé, kinésithérapeute intervenant au Pole de Santé.

Il faudrait mettre en place rapidement les Commissions de Travail afin que les référents proposent des dates de réunions.

Nous avons eu de très bons retours des marchés du samedi matin et des soirées de la mosaïque.

Monsieur le Maire lève la séance à 22h10.

